

Vie associative



SOUVENIRS DE JEUNESSE ASSOCIATIVE

*Vingt ans déjà !
Comme le temps passe vite !
Oui, cela fera bientôt vingt ans que
je suis membre de l'ARDDS et que
j'ai des activités associatives en
faveur des devenus-sourds et des
malentendants.*

Jean-Pierre Loviat

Ces vingt années écoulées m'ont donné envie d'évoquer les origines et les premiers moments de mon engagement associatif.

Ces quelques souvenirs ne retracent pas l'histoire complète de ma vie associative ni celle de l'ARDDS et ne prétendent pas à une quelconque valeur pédagogique, ni à me poser comme modèle pour les candidats au bénévolat associatif. Plus modestement, je me contente d'apporter ce témoignage, car je pense qu'il pourrait intéresser d'autres personnes.

Un engagement tardif

Rien ne me prédisposait à adhérer à une association de déficients auditifs, car bien que malentendant et appareillé depuis 1969, je me sentais parfaitement intégré au monde entendant. Je n'avais alors aucun problème sérieux de communication, tant

sur le plan personnel que sur le plan professionnel, qui aurait pu motiver mon adhésion à une association de devenus-sourds ou malentendants dans le but d'y trouver une aide ou un substitut à la société des entendants.

Je me trouvais alors dans la situation de milliers de malentendants qui, aujourd'hui comme hier, ignorent tout des associations et ne ressentent aucunement le besoin d'en faire partie.

Mais vers 1980, j'ai ressenti soudain le besoin d'être utile aux autres, d'avoir une activité bénévole en faveur de gens plus défavorisés que moi.

Pourquoi ? Ce sentiment altruiste est présent en chacun d'entre nous, je crois, et débouche sur des réalisations concrètes quand des circonstances favorables se présentent et nous font passer à l'acte. Pour moi, ces circonstances ont été la célébration de « l'année internationale des handicapés » qui provoqua un déclic dans mon esprit et ma décision bien arrêtée d'agir en faveur des handicapés. Du fait de mon problème auditif, j'ai alors décidé de m'occuper des sourds.

La découverte du monde associatif

C'est alors qu'a commencé ma recherche d'une association qui voudrait bien m'accueillir. Une visite au Centre du Volontariat m'a fait découvrir, à ma grande surprise, que le monde de la surdité était éclaté (devenus-sourds et malentendants, sourds de naissance ou gestuels, parents d'enfants sourds...), qu'il n'y avait aucune association qui s'occupait de tous les types de surdité et qu'il fallait en choisir une !

Étant malentendant, il m'a semblé préférable de choisir celle

qui regroupait des sourds dont le handicap présentait le plus d'affinité avec le mien, c'est-à-dire les devenus-sourds et malentendants (DSME). C'est ainsi que j'ai été orienté vers le Bucodes.

Le Bucodes avait un petit bureau près de la Bastille, rue Jean-Beausire, où Marguerite Fournier, une entendante amie des devenus-sourds, tenait la permanence. Elle m'a reçu et mis en contact avec M. Landrieu, le fondateur du Bucodes. Entendant marié à une femme sourde, il avait fondé le Bucodes afin de mieux défendre les intérêts spécifiques des DSME complètement ignorés des pouvoirs publics et du grand public : il a joué un rôle de pionnier dans ce domaine. Belfortain, il venait régulièrement à Paris et c'est au cours d'une de ses visites qu'il m'a conseillé d'adhérer à une des trois associations fondatrices du Bucodes, de la région parisienne : l'ARDDS, la *Fraternité Catholique des Sourds* ou *Les Fauvettes*, association protestante aujourd'hui disparue.

La rencontre avec l'ARDDS

J'ai choisi l'ARDDS en raison de son caractère non confessionnel, et écris à son président, Lucien Renaudeau, qui m'a répondu aimablement : c'est ainsi que j'ai adhéré à l'ARDDS.

C'était l'époque où les associations de sourds, grâce à l'aide de la Mairie de Paris, disposaient d'une « Maison des sourds », rue de Rambouillet dans le 12^e arrondissement. J'y ai fait la connaissance des responsables et des bénévoles de l'ARDDS : Alain, Gérard, Lucien, Hélène, Liliane, Maurice, Nina, Reine, Renée, Yveline... auxquels sont venus s'ajouter par la suite, entre autres, Vonnette et Clovis.

Je ne résiste pas au plaisir de vous conter une anecdote :

Peu de temps après mon adhésion, en cure, à Luchon dans les Pyrénées, je faisais du prosélytisme, m'efforçant de convaincre les sourds et les malentendants que je rencontrais - et ils étaient nombreux - d'adhérer à l'ARDDS. Au cours d'une excursion, dans un car, j'ai rencontré une petite dame souriante, sympathique et parisienne qui avait beaucoup de difficulté à entendre. Je lui ai alors expliqué l'intérêt de venir aux réunions hebdomadaires de l'ARDDS. C'était notre amie Vonnette, devenue depuis un des piliers de l'association, bien connue notamment des participants aux sessions de lecture labiale. Je dois avouer que j'étais persuadé qu'elle ne viendrait pas. Mais, quelques semaines plus tard, elle nous a rendu visite, rue de Rambouillet et, depuis, ne nous a plus quittés.



Jean-Pierre Loviat
en pleine activité associative

Les réunions de l'ARDDS avaient lieu le mercredi en fin d'après-midi et le soir à la « Maison des sourds » avec, comme aujourd'hui, les activités du secrétariat et de la trésorerie, la tenue manuelle du fichier des adhérents et des cours de lecture labiale animés par des orthophonistes. Les soirées se terminaient par un repas au self-service du Casino voisin, qui est toujours resté le lieu de rendez-vous des adhérents qui souhaitent dîner ensemble.

Une première initiative

Je me sentais plein d'énergie et d'enthousiasme, prêt à prendre en charge des activités nouvelles.

Ancien cinéma, la « Maison des sourds » disposait d'une salle de projection qui pouvait, à mon avis, être utilisée pour projeter des films sous-titrés. On a ainsi loué des films sous-titrés et, moyennant un droit d'entrée très modeste, les sourds bénéficiaient d'une projection le samedi ou le dimanche après-midi. Je dois dire que ce fut une déception : après un modeste succès initial, il fallut mettre fin à cette expérience, faute de spectateurs.

Quelque temps plus tard, les sourds devaient renoncer à leur maison. Une chance extraordinaire avait été perdue : faute de bénévoles, des moyens importants mis à leur disposition n'avaient pas été utilisés. Quel gâchis !

La LSF comme trait d'union ?

J'avais été frappé par le manque d'unité des sourds et, surtout, par la division entre devenus-sourds et sourds gestuels, chacune de ces catégories ayant ses propres associations et très peu de contact avec les autres sourds. En fait, sauf cas particuliers, devenus-

sourds et sourds gestuels s'ignoraient totalement ou presque, leur seul lieu de rencontre était l'Unisda qui regroupait les responsables des différentes composantes du monde de la surdité.

J'avais envie d'être utile à tous les sourds et d'essayer de rapprocher devenus-sourds et sourds gestuels. Pour cela, il me semblait qu'il fallait que j'apprenne la langue des sourds gestuels, la langue des signes française (LSF).

Mon raisonnement était le suivant : quand j'aurai une certaine connaissance de la LSF, je pourrai aller voir les associations de sourds gestuels et envisager avec elles des actions communes Devenus-sourds - Sourds gestuels. Je me suis donc inscrit aux cours de l'Institut national des jeunes sourds et, pendant deux ans, je suis allé très régulièrement deux fois par semaine aux cours du soir. Nous étions un groupe d'une dizaine de personnes et Robert, notre professeur était extraordinaire : il animait les cours d'une façon remarquable et les rendait très intéressants. Les motivations des autres élèves étaient différentes des miennes (et certainement plus réalistes) : certain(e)s voulaient devenir interprètes, d'autres étaient parents d'enfants sourds ou professionnellement en contact avec des sourds.

A l'issue de ces cours, fort de mon nouveau savoir, je suis allé voir des associations de sourds gestuels. Ma bonne volonté leur semblait, certes, méritoire, mais ils ne voyaient pas en quoi je pouvais leur être utile !

Et les choses en sont restées là... Avec le recul, il est évident que cet échec était de ma faute : je m'y étais mal pris, je n'avais rien proposé, j'avais mis la charrue avant les bœufs...

Cela dit, je ne regrette rien, bien au contraire, car cet apprentissage a été pour moi une expérience très enrichissante et je n'ai vraiment pas l'impression d'avoir perdu mon temps.

Cette expérience m'a permis de me faire une opinion raisonnable et équilibrée sur l'intérêt du langage des signes pour les DSME : sans jamais devenir leur moyen de communication privilégié, il peut leur apporter, sous la forme du français signé et de l'alphabet dactylogographique (ce dernier est indispensable à mon avis), une aide complémentaire ponctuelle dans certaines situations.

Continuer à agir et à défendre notre cause !

Ces premières années d'engagement associatif étaient une

période d'initiation, de tâtonnement et d'apprentissage mais, elles ne m'ont pas découragé. Quelques échecs ou erreurs de jeunesse ne doivent pas occulter toutes les actions très positives auxquelles j'ai eu la joie de participer, avec d'autres, dans le cadre de l'association. Je pense notamment aux sessions annuelles de lecture labiale, à l'informatisation des abonnés puis de la production de « *La Caravelle* », etc.

Mais celles-ci sont une autre histoire que nous avons déjà très bien raconté e: j'invite nos amis lecteurs qui veulent en savoir plus sur l'histoire de l'ARDDS à lire (ou relire) notre numéro spécial 2000 ...

Et à venir nous rejoindre pour poursuivre ensemble ces actions bénévoles qui feront avancer la cause et les droits des devenus-sourds et des sourds.

L'UMORISMO DEI SORDI IN FRANCIA

C'est sous ce titre que la revue italienne « *L'educazione dei sordi* » publie un numéro spécial composé d'une sélection des quatre bandes dessinées de l'ARDDS.

L'institut Tommaso Pendola a été fondé en 1872, sa revue de recherches pédagogiques et d'information sur l'éducation et la surdité n'a guère d'équivalent en France.

Traduits en italien par Enrico Cimino, directeur de la revue, les textes ont été insérés par le pôle Éditions de l'ARDDS directement dans ses fichiers informatiques originaux garantissant ainsi une excellente qualité de reproduction.

La revue n'ayant pas les moyens de la couleur, ce sont les toutes premières planches originales de « *Léo* », en noir et blanc, qui ont été publiées. Cette version de « *Léo* » est donc inédite.

Ce numéro spécial de 64 pages au format 17 x 24 cm, tiré à seulement 250 exemplaires est destiné à être offert aux fidèles lecteurs de la revue italienne.



L'educazione dei sordi
Via T. Pendola, 35.
53100 Siena - Italia

AGENDA DE LA SECTION D'AIX

CONFÉRENCES

Samedi 21 octobre à partir de 14 h 30

L'appareil numérique : l'aide auditive du XXI^e siècle ?

par le Dr Cazals de l'INSERM et le fabricant INTRASON.

Boucle magnétique et transcription par écrit assurées.

Centre social des Amandiers, boulevard des Deux-Ormes.

SORTIES EN GROUPE

Inscription préalable auprès de l'association.

Balade-pique-nique au « Pilon-du-Roy », près d'Aix.

Dimanche 12 novembre, rendez-vous à 11 h, gare de Sémiane.

Théâtre de la Criée à Marseille : « Les fausses confidences »

de Marivaux. Vendredi 15 décembre à 20 h 30, (110 F)

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS « ASSOGORA »

Dimanche 1^{er} octobre

Stand n° 6, Parc Jourdan, Aix, de 10 à 18 heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION ARDDS

Jeudi 23 novembre à 18 heures

Assemblée générale, présentation des travaux de l'Inserm de

Montpellier « *Promenade autour de la cochlée* » puis apéritif.

Centre social des Amandiers, boulevard des Deux-Ormes.

COURS DE LECTURE SUR LES LÈVRES,

PERMANENCES ET REPAS

Consultez la page 2 du journal pour les horaires et lieux.